



Conseil économique et social

Distr. générale
15 novembre 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties à la Convention

Treizième réunion

Genève, 9-11 février 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la treizième réunion du Groupe de travail des Parties à la Convention

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi
9 février 2011, à 10 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État d'avancement des procédures de ratification de la Convention, de l'amendement à la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Questions de fond:
 - a) Participation du public aux travaux des instances internationales;
 - b) Accès à la justice;

* Dans le cadre des procédures d'accréditation applicables aux membres des délégations prenant part à des réunions au Palais des Nations, les participants sont priés de remplir dûment le bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Convention (www.unece.org/env/pp/practical.htm) et de le faire parvenir au secrétariat de la Convention deux semaines au plus tard avant la réunion, soit le 26 janvier 2011 au plus tard, par courrier électronique (public.participation@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet de la Convention), où il leur sera délivré un badge d'entrée. En cas de difficultés, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat de la Convention au numéro +41 22 917 2682/2685.

- c) Outils d'information électroniques et centres d'échange d'informations;
 - d) Participation du public au processus décisionnel;
 - e) Organismes génétiquement modifiés.
4. Procédures et mécanismes:
- a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions;
 - b) Rapports nationaux d'exécution;
 - c) Système de présentation des rapports;
 - d) Guide d'application de la Convention;
 - e) Renforcement des capacités.
5. Promotion de la Convention:
- a) Adhésion à la Convention des États extérieurs à la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe;
 - b) Activités de sensibilisation et communication.
6. Programme de travail et fonctionnement de la Convention:
- a) Mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014;
 - b) Programme de travail pour 2012-2014;
 - c) Possibilités de services d'expert/de conseils au titre de la Convention;
 - d) Questions financières.
7. Préparatifs de la quatrième session de la Réunion des Parties:
- a) Déclaration;
 - b) Futur plan stratégique;
 - c) Ordre du jour de la quatrième session de la Réunion des Parties;
 - d) Modalités pratiques de la quatrième session de la Réunion des Parties.
8. Questions diverses.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de travail sera invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. État d'avancement des procédures de ratification de la Convention, de l'amendement à la Convention et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Le secrétariat donnera au Groupe de travail une vue d'ensemble sur l'état d'avancement des procédures de ratification, d'acceptation, d'approbation et d'adhésion en rapport avec la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au

processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus), l'amendement à la Convention et le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu en ce qui concerne la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion en rapport avec les instruments en question dans leur pays. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

3. Questions de fond

a) Participation du public aux travaux des instances internationales

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant la participation du public aux travaux des instances internationales et des préparatifs en vue de la sixième réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public aux travaux des instances internationales (Genève, 23 et 24 février 2011) ainsi que de la suite donnée aux résultats de la réunion précédente de l'Équipe spéciale. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait: a) prendre note de ces renseignements; b) débattre de possibles travaux futurs dans ce domaine; et c) examiner le projet de décision relatif à cette question en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision visant à promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.1)

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Rapport de la cinquième réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public aux travaux des instances internationales (ECE/MP.PP/WG.1/2011/3)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

b) Accès à la justice

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant l'accès à la justice et de la quatrième réunion de l'Équipe spéciale sur l'accès à la justice (Genève, 7 et 8 février 2011). Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait: a) prendre note de ces renseignements; b) débattre d'une activité qu'il pourrait réaliser à l'avenir dans ce domaine; et c) examiner le projet de décision relatif à cette question en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision visant à promouvoir un accès effectif à la justice (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.2)

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Rapport de la troisième réunion de l'Équipe spéciale sur l'accès à la justice (ECE/MP.PP/WG.1/2010/6)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

c) Outils d'information électroniques et centres d'échange d'informations

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant cette question, des résultats de l'atelier sous-régional sur les outils d'information électroniques (Skopje, 25 et 26 novembre 2010) et des travaux en rapport avec le Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait: a) prendre note du rapport; b) débattre des possibles travaux futurs dans ce domaine; et c) examiner le projet de décision relatif à cette question en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur l'accès à l'information (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.3)

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Rapport de l'atelier sous-régional sur les outils d'information électroniques (Skopje, 25 et 26 novembre 2010) (ECE/MP.PP/WG.1/2011/4)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

d) Participation du public au processus décisionnel

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la première réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel (Genève, 25 et 26 octobre 2010) et des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant cette question. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait examiner le rapport de la première réunion de l'Équipe spéciale, y compris un plan de travail qu'elle aura proposé, en vue de sa présentation finale pour examen par la Réunion des Parties à sa quatrième session.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Rapport de la première réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel (ECE/MP.PP/WG.1/2011/5)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

e) Organismes génétiquement modifiés

Le Groupe de travail sera informé des résultats de l'atelier sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés organisé dans le cadre à la fois

de la Convention d'Aarhus et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, qui a eu lieu concurremment avec la cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena (Nagoya, Japon, 8 et 9 octobre 2010) ainsi que des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant cette question. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces renseignements et débattre d'une activité qu'il pourrait réaliser à l'avenir dans ce domaine, sur la base de la proposition ébauchée dans le projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Rapport de l'atelier sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés organisé dans le cadre à la fois de la Convention d'Aarhus et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Nagoya, Japon, 8 et 9 octobre 2010) (ECE/MP.PP/WG.1/2011/6)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

4. Procédures et mécanismes

a) Mécanisme d'examen du respect des dispositions

Le Groupe de travail sera informé des résultats des récentes réunions du Comité d'examen du respect des dispositions. Il devrait prendre note des informations fournies ainsi que de la communication relative à l'élection des membres du Comité d'examen du respect des dispositions.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Communication sur l'élection des membres du Comité d'examen du respect des dispositions (ECE/MP.PP/WG.1/2011/7)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

b) Rapports nationaux d'exécution

Le Groupe de travail sera informé de la situation concernant la présentation des rapports nationaux d'exécution et l'établissement du rapport de synthèse. Les délégations seront invitées à faire part de leurs observations concernant leur expérience en matière d'établissement de rapports nationaux d'exécution. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations fournies.

c) Système de présentation des rapports

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant le système de présentation des rapports. Il devrait prendre note des informations fournies et examiner le projet de décision relatif à ce système en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur le système de présentation des rapports (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.4)

d) Guide d'application de la Convention

Le Groupe de travail sera informé des progrès accomplis en vue de l'établissement d'une version actualisée du document intitulé *Convention d'Aarhus: guide d'application*[†]. Le Groupe de travail sera invité à prendre note de cette information.

e) Renforcement des capacités

Le secrétariat fera rapport sur les activités en matière de renforcement des capacités relatives à la Convention, y compris les résultats de la réunion de coordination du renforcement des capacités, tenue à Genève le 7 décembre 2010. Les délégations seront invitées à rendre compte des activités de renforcement des capacités qu'elles ont entreprises depuis la réunion précédente du Groupe de travail (Genève, 30 juin-2 juillet 2010) et à fournir des informations sur les besoins en la matière. Le Groupe de travail sera invité à prendre note des faits nouveaux et activités, ainsi que des besoins mentionnés, et à débattre de possibles travaux futurs dans ce domaine, sur la base de la proposition ébauchée dans le projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

5. Promotion de la Convention

a) Adhésion à la Convention des États extérieurs à la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant l'adhésion à la Convention des États extérieurs à la région de la CEE. Le secrétariat rendra compte des faits nouveaux dans ce domaine. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires pertinents. Le Groupe de travail devrait: a) prendre note des faits nouveaux; b) débattre de possibles travaux futurs dans ce domaine; et c) examiner le projet de décision relatif à l'adhésion à la Convention des États extérieurs à la région de la CEE en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

[†] Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.II.F.3.

Documentation

Projet de décision sur l'adhésion à la Convention des États extérieurs à la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.5)

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

b) Activités de sensibilisation et communication

Le secrétariat informera le Groupe de travail des progrès accomplis dans l'élaboration d'une stratégie de communication et de ses activités de sensibilisation concernant la Convention. Les délégations seront invitées à fournir des renseignements supplémentaires sur les activités de sensibilisation et autres faits nouveaux pertinents dans ce domaine. Le Groupe de travail devrait: a) prendre note des renseignements fournis; b) débattre de possibles travaux futurs dans ce domaine; et c) examiner le projet de stratégie de communication en vue de sa présentation finale pour examen à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

Document informel: Projet de stratégie de communication (PP/WGP-13/Inf.1)

6. Programme de travail et fonctionnement de la Convention**a) Mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014**

Le secrétariat présentera une vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014. Le Groupe de travail sera invité à prendre note des informations fournies.

Documentation

Vue d'ensemble sur la mise en œuvre du programme de travail pour 2009-2011, y compris au regard du Plan stratégique 2009-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/8)

b) Programme de travail pour 2012-2014

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant le programme de travail pour 2012-2014. Il sera invité à examiner le projet de décision relatif à cette question en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur le programme de travail pour 2012-2014 (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.6)

c) Possibilités de services d'expert/de conseils au titre de la Convention

Le Groupe de travail sera invité à examiner une note sur les services d'expert/de conseil spécifiques par pays (mécanisme d'assistance) établie par le secrétariat.

Documentation

Document informel: Note sur les services d'expert/de conseil spécifiques par pays (PP/WGP-13/Inf.3)

d) Questions financières

Le secrétariat présentera des informations sur sa situation financière et les ressources humaines dont il dispose. Les délégations seront invitées à fournir des informations sur la contribution attendue de leur pays pour 2011. Le Groupe de travail sera invité à prendre note de ces informations et à donner des orientations sur les moyens d'assurer une situation stable concernant le personnel du secrétariat. Le Groupe de travail devrait examiner le projet de décision sur les dispositions financières que le Bureau a établies avec le concours du secrétariat, en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur les dispositions financières (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.7)

Document informel: Note sur la situation financière concernant les activités menées dans le cadre de la Convention d'Aarhus en 2010 et 2011 (PP/WGP-13/Inf.2)

7. Préparatifs de la quatrième session de la Réunion des Parties

a) Déclaration

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant une déclaration. Il sera invité à considérer s'il souhaite ou non préparer une déclaration en vue de son examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties, et dans l'affirmative à débattre des aspects de fond de la déclaration, ainsi que d'un calendrier et des modalités de sa préparation.

Documentation

Document informel: Plan général de la déclaration (PP/WG-13/Inf.4)

b) Futur plan stratégique

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant le futur plan stratégique. Il sera invité à étudier le projet de décision y relatif en vue de sa présentation finale pour examen et adoption à la quatrième session de la Réunion des Parties.

Documentation

Projet de décision sur la planification stratégique (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.8)

c) **Ordre du jour de la quatrième session de la Réunion des Parties**

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la vingt-sixième réunion du Bureau de la Réunion des Parties à la Convention concernant l'ordre du jour de la quatrième session de la Réunion des Parties. Il sera invité à en examiner et arrêter le projet d'ordre du jour provisoire, en tenant compte des résultats des débats au titre d'autres points de son ordre du jour.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la quatrième session de la Réunion des Parties (ECE/MP.PP/WG.1/2011/L.9)

d) **Dispositions d'ordre pratique pour la quatrième session de la Réunion des Parties**

La République de Moldova, en sa qualité de pays hôte de la quatrième session ordinaire de la Réunion des Parties, et le secrétariat rendront compte des préparatifs de la session, y compris des dispositions d'ordre pratique. Le Groupe de travail sera invité à prendre note de ces informations.

Documentation

Document informel: Note sur les principales échéances dans les préparatifs de la quatrième session de la Réunion des Parties (PP/WG-13/Inf.5)

8. Questions diverses

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.
